



Québec, le 10 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le 14 mars 2018, le député de Rousseau a présenté à l'Assemblée nationale, deux pétitions signées respectivement par 1961 et 809 pétitionnaires demandant au ministre des Finances de tenir une enquête sur les affaires de Camp Bruchési afin de protéger le patrimoine québécois et de prendre les mesures nécessaires pour que les administrateurs tiennent une assemblée publique à Saint-Hippolyte.

Malheureusement, les dispositions de la Loi sur les compagnies n'autorisent pas le gouvernement à tenir une enquête afin de maintenir l'usage actuel d'un immeuble appartenant à une personne morale régie par la partie III de cette loi, non plus qu'à forcer les administrateurs à tenir une assemblée publique à cette fin.

Il n'est donc pas possible de donner aux pétitions les suites attendues par les signataires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carlos Leitão